

Parcou'RSE

Charte des acteurs du dispositif

Version 1.2

Parcou'RSE est une initiative, portée par un collectif de collectivités et consulaires à l'échelle régionale, visant à favoriser l'accompagnement de démarches RSE d'entreprises ou associations dans la Région Pays de la Loire, par les compétences locales de chaque écosystème territorial (Métropoles, Départements,...).

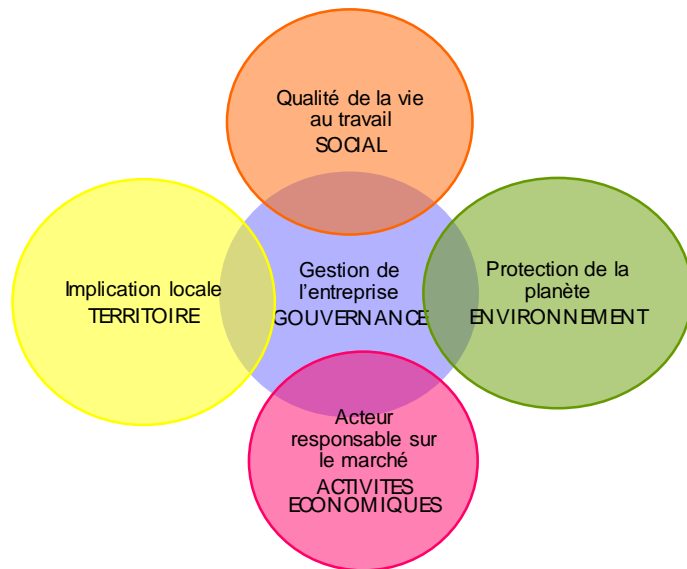
C'est à la fois un cadre partagé pour le déroulement d'un accompagnement RSE, et une cartographie des offres thématiques ou globales du territoire pouvant s'y inscrire.

Parcou'RSE repose sur un auto-recensement des acteurs et des offres. Les acteurs souhaitant rejoindre le dispositif s'engagent à en respecter les principes en signant la charte auprès des plateformes RSE #RSEnantes ou Région Pays de la Loire.

Cadre partagé pour un accompagnement global Parcou'RSE

1) **Susciter une démarche RSE globale**, au-delà des bonnes pratiques, quelle que soit l'entrée (thématique ou globale) et l'avancement de l'entreprise. La somme de bonnes pratiques ne fait pas une démarche RSE.

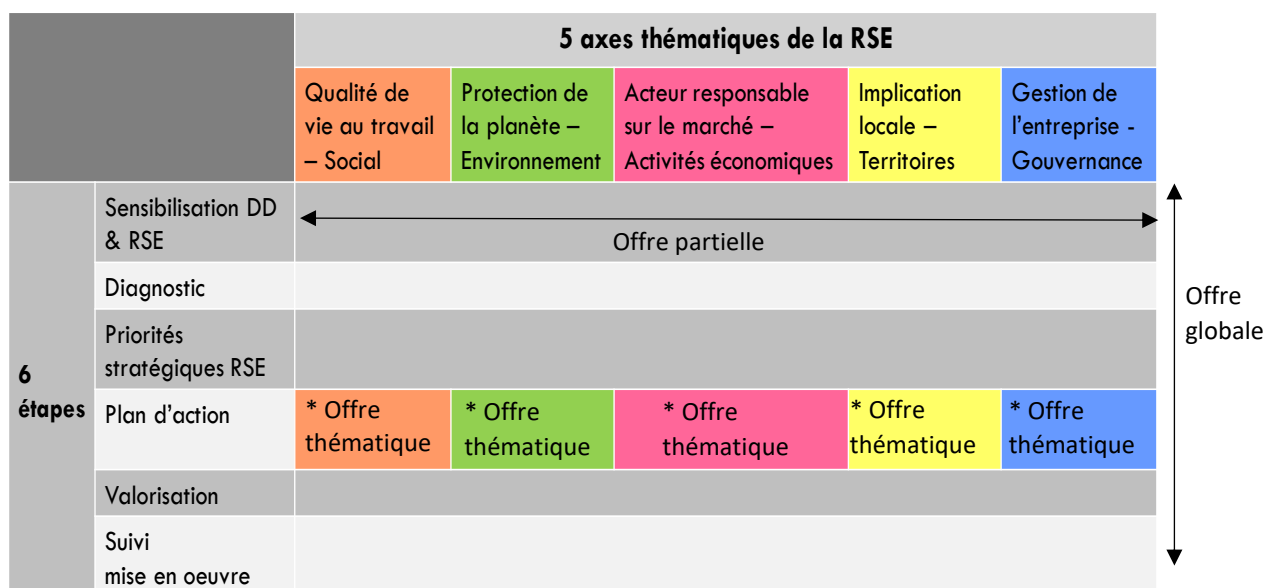
2) **Etre adossé au référentiel régional en 5 axes :**



3) **Etre constitué d'au moins 6 étapes clés :**

- **Sensibilisation Développement Durable et RSE :**
→ appréhender les concepts de Développement durable (notamment les 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU) et de RSE.
 - **Diagnostic RSE**
→ évaluer la maturité et/ou la performance de l'entreprise en matière de responsabilité sociétale, notamment identifier les bonnes pratiques à capitaliser.
 - **Priorités- vision stratégique**
→ identifier les priorités et/ou thèmes RSE pertinents pour l'entreprise, par l'analyse de ses impacts sur les enjeux de développement durable et des attentes de ses parties prenantes significatives. Il s'agit de relier stratégie, enjeux de Développement Durable et parties prenantes de l'entreprise dans une vision de performance globale.
 - **Plan d'actions**
→ décliner les priorités RSE en plan d'action, de progrès continu, avec objectifs et indicateurs associés.
 - **Suivi – mise en œuvre**
→ suivre la mise en œuvre du plan d'action RSE, son avancement, son questionnement régulier et mise à jour au regard des progrès réalisés et des évolutions contextuelles internes ou externes.
 - **Valorisation**
→ valoriser la démarche RSE dans la communication de l'entreprise que ce soit par la publication transparente périodique de la performance RSE, par une démarche marketing ou communication responsable éventuellement adossée à un label, ou une certification de produits/services ou de démarche d'entreprise.
- 4) **S'appuyer sur l'écosystème** des acteurs/offres des Pays de la Loire en faisant des ponts vers les offres thématiques ou partielles existantes sur le territoire
- 5) **S'adapter au rythme** de l'entreprise / de son dirigeant en respectant notamment le temps de maturation nécessaire à la démarche RSE.

Cartographie des offres



Offre thématique

Accompagnement n'intervenant que sur une thématique ou un axe de la RSE, sur l'étape plan d'action et non sur la globalité de la démarche. Cependant une offre thématique peut être elle-même constituée d'étapes (état des lieux, plan d'actions, mise en œuvre et mesure, revue de plan d'action) comme le préconise les systèmes de management de la qualité, de l'environnement ou de la santé, sécurité au travail par exemple.

Offre partielle

Accompagnement portant sur au moins une des six étapes de la démarche RSE. Par exemple, le diagnostic. Pour les étapes Sensibilisation DD&RSE, Diagnostic, Priorités stratégiques RSE, Valorisation et suivi mise en œuvre, l'offre partielle est nécessairement multithématique.

Offre globale

Une offre globale RSE porte sur l'ensemble des six étapes de la démarche RSE et sur l'ensemble des 5 axes de la RSE selon le référentiel régional, en s'appuyant éventuellement sur des offres thématiques ou partielles.

Offre de financement

Aides financières applicables à tout ou partie de Parcou'RSE.

Cartographie des offres Parcou'RSE

La cartographie des offres Parcou'RSE est un outil articulant l'ensemble des offres globales, partielles, ou thématiques recensées sur le territoire.

Types d'acteurs selon leur rôle

Les acteurs signataires le sont pour un ou plusieurs rôles suivants, à préciser dans le formulaire d'auto-recensement des offres & acteurs.

Parrain : Dirigeant ou référent RSE d'une entreprise mettant en œuvre une démarche RSE, garant du bon déroulement de Parcou'RSE pour l'entreprise, notamment la réalisation des 6 étapes.

Par exemple : un membre d'un club d'entreprise, ou un cadre dirigeants impliqués dans la RSE, ...

Intervenant global ou thématique : acteur capable d'accompagner tout (offre globale) ou partie (offre partielle ou thématique) de Parcou'RSE.

Par exemple :

- intervenant global : la Chambre de métiers avec « Valoriser ma démarche RSE », un consultant RSE, ...
- intervenant thématique : Les chambres consulaires avec le PEPS (parcours entreprises à énergies positives), ou Entreprises pour la Cité avec la Charte Diversité, Planet'RSE...

Ambassadeur : acteur qui promeut Parcou'RSE auprès des entreprises du territoire.

Par exemple : une entreprise engagée, une banque, un développeur économique ...

Gouvernance du dispositif

Objectifs

- Observer le dispositif et le faire évoluer en fonction des retours d'expérience
- Être garant de l'éthique, de la crédibilité, et de la pertinence du dispositif

Comité restreint

Collectif de collectivités et chambres consulaires.

Le comité restreint

- étudie les formulaires d'auto-recensement des offres, les adhésions des acteurs à la charte ;
- valide leur publication au regard du respect de la présente charte ;
- élabore la cartographie des offres et des acteurs du dispositif ;

En cas de manquement avéré d'un signataire aux engagements de la présente charte, le comité restreint se réserve le droit de retirer son offre du dispositif. A cet effet, une alerte éthique peut être émise par tout acteur auprès des contacts de ce dispositif.

Comité étendu

Comité restreint élargi avec des représentants des 3 types d'acteurs de l'écosystème.

Le comité étendu

- participe à la consolidation du retour d'expérience du dispositif en vue de son amélioration et de son développement ;
- émet un avis consultatif quant aux évolutions du dispositif.

Engagement

En tant qu'acteur du dispositif Parcou'RSE, localisé en Pays de la Loire, je m'engage à :

- A inscrire mon action et mon rôle dans la double contribution au développement durable et à la performance globale d'entreprise en prenant en compte l'intérêt des parties prenantes.
- A promouvoir le dispositif Parcou'RSE ;
- A participer à une réunion d'information sur le dispositif ;
- A respecter le cadre d'accompagnement défini par le dispositif, dans une exigence de qualité ;
- Susciter une démarche RSE globale quelle que soit l'entrée (thématique ou globale) et l'avancement de l'entreprise accompagnée ;
- A adopter un rythme d'accompagnement adapté à l'entreprise concernée et propre à respecter le temps de maturation inhérent à toute démarche RSE ;
- Me tenir à jour de l'écosystème acteurs / offres d'accompagnement thématique, partiel ou global de la RSE sur le territoire ;
- Favoriser la mise en relation avec d'autres acteurs de l'écosystème Parcou'RSE et contribuer à son développement ;
- A formaliser un retour d'expérience pour enrichir le dispositif.

En contrepartie :

- J'apparaîtrai en tant qu'acteur de l'écosystème RSE dans l'annuaire du dispositif
- Mon offre, conforme au dispositif Parcou'RSE, sera identifiée dans la cartographie des offres territoriales.
- Je suis autorisé à utiliser les supports de communication de Parcou'RSE.

Date :

Nom :

Titre :

Structure :

Adresse :

Signature :

Engagement valable 1 an avec tacite reconduction d'1 an

Contacts

Plateforme RSE de la métropole nantaise : contact@rse-nantesmetropole.fr

Plateforme RSE de la région Pays de la Loire : rse@paysdelaloire.fr

Références

17 Objectifs de Développement Durable : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

Référentiel régional : <http://www.paysdelaloire-rse.fr/wp-content/uploads/2013/09/Mode-demploi-r%C3%A9f%C3%A9rentiel-r%C3%A9gional.pdf>

Plateforme RSE de la métropole nantaise : www.rse-nantesmetropole.fr

Démarche partagée RSE en Pays de la Loire : <http://www.paysdelaloire-rse.fr>

Glossaire

Développement durable : développement qui répond aux besoins du présent, y compris l'intégration des plus pauvres, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ; Développement à la fois économique, social et environnemental.

RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise) : intégration volontaire des **enjeux de développement durable**, dans la **stratégie et les pratiques** de l'entreprise, prenant en compte **l'intérêt des parties prenantes** dans une vision de **performance globale**.

La RSE n'est pas une somme de bonnes pratiques, mais une **démarche globale** même si les entreprises y viennent potentiellement par une entrée thématique.

Thème RSE : domaine de responsabilité inclus dans un axe de RSE.

Exemple : réduire les consommations d'énergies constitue un thème dans l'axe Environnement.